

**Procès-verbal du conseil d'établissement  
École de l'Étincelle**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue à l'école de l'Étincelle, pavillon Saint-Luc, 250, rue Desjardins Nord, Granby, le mercredi 3 décembre 2014 à 19 h 00.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le président du CE, monsieur Paul Hinse, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 04.

**Étaient présents :**

Messieurs :

Paul Hinse	Parent
Frédéric Larouche	Enseignant

Mesdames :

Karla Villarreal	Parent
Julie Paquette	Parent
Marie-Josée Leblanc	Parent
Karine Lacroix	Enseignante
Karine Deslandes	Enseignante
Louise Avery	Technicienne en service de garde
Isabelle Leclerc	Personnel de soutien
Mireille Cyr	Membre de la communauté

formant **QUORUM**

**Étaient absents**

Daniel Laliberté	Parent
Mélanie Bellavance	Parent
Michèle Beauregard	Enseignante

---

**Participait également :** Denis Hudon, directeur

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

01CE1415-028

Il est proposé par madame Karla Villarreal et appuyé par madame Julie Paquette que l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement soit adopté avec les ajouts suivants :

- Location de gymnase

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MERCREDI 5 NOVEMBRE 2014**

01CE1415-029

Il est proposé par madame Isabelle Leclerc et appuyé par monsieur Paul Hinse d'adopter le procès-verbal du 5 novembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public.

**5. CONSULTATION SUR LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS 2014-2015**

5.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

Monsieur Denis Hudon présente le plan triennal en lien avec l'école de l'Étincelle et explique la codification de chacun des pavillons.

01CE1415-030

Il est proposé par madame Karine Lacroix et appuyé par madame Karine Deslandes d'accepter le plan triennal tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Actes d'établissement

Monsieur Denis Hudon présente l'acte d'établissement de l'école de l'Étincelle.

01CE1415-031

Il est proposé par madame Marie-Josée Leblanc et appuyé par madame Louise Avery d'approuver l'acte d'établissement tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Répartition des services éducatifs

Monsieur Denis Hudon présente, sous forme de tableau, le portrait de l'école de l'Étincelle en ce qui a trait aux services éducatifs et explique la signification de son contenu.

01CE1415-032

Il est proposé par madame Isabelle Leclerc et appuyé par madame Karine Deslandes d'approuver la répartition des services éducatifs présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 Critères d'inscription

Monsieur Denis Hudon explique le fonctionnement des inscriptions qui auront lieu en février 2015 ainsi que les critères et les priorités d'acceptation d'un élève (élève de secteur, loi 180, etc.).

01CE1415-033

Il est proposé par madame Karine Lacroix et appuyé par madame Marie-Josée Leblanc d'approuver les critères d'inscription présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6. INFORMATIONS DE LA DIRECTION**

6.1 Planification budgétaire de l'école pour l'année scolaire 2014-2015

Monsieur Denis Hudon explique qu'il y a un retard au niveau de l'information par rapport aux budgets, ce qui complique la planification et les décisions quant aux achats à effectuer par rapport aux demandes. Le budget pourra être présenté à la séance du 4 février 2015.

6.2 Budget du conseil d'établissement : Encadrement de fonctionnement

Monsieur Denis Hudon précise la nature des dépenses acceptables (kilométrage, frais de gardiennage, inscription à une formation). Accueillir un conférencier et faire bénéficier les parents en les invitant à cette conférence n'est pas possible.

### 6.3 Participe pour voir (Dépistage visuel les 10 et 11 mars 2015)

Monsieur Denis Hudon nous parle de l'organisme du Club Lion et de la Fondation de l'œil.

Suite aux démarches effectuées, l'école de l'Étincelle a été sélectionnée et recevra la visite de la fondation afin d'offrir un examen de la vue gratuitement à tous les élèves les 10 et 11 mars 2015, directement dans nos locaux.

Les élèves ayant des besoins particuliers (lunettes) seront par la suite dirigés gratuitement vers un centre d'optométrie pour recevoir les soins appropriés.

### 6.4 Résultat de la campagne de financement

Monsieur Denis Hudon présente les résultats de la campagne de financement de cette année ainsi que la répartition de la provenance des profits.

### 6.5 Campagne de financement pour l'année 2015-2016

Une discussion a lieu concernant la possibilité de facturer un montant fixe aux parents pour les activités éducatives. Si une campagne de financement a lieu, les profits pourraient être utilisés afin d'organiser des activités additionnelles et non dans le but de diminuer le montant à payer par le parent. Un temps de réflexion est nécessaire et donc, le point sera discuté à la séance de février 2015.

## 7. **SERVICE DE GARDE**

### 7.1 Semaine de relâche

Madame Louise Avery explique que les coûts élevés reliés à l'ouverture du service de garde, en comparaison avec les coûts des activités organisées par le Club Vacances Jeunesse de Granby, font en sorte qu'il est très désavantageux pour les parents d'inscrire leur enfant au service de garde de l'école.

01CE1415-034

Il est proposé par madame Marie-Josée Leblanc et appuyé par monsieur Paul Hinse d'autoriser madame Louise Avery à préparer et acheminer une lettre à l'attention des parents afin de les informer que le service de garde sera fermé pendant la semaine de relâche de mars 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 8. **PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LE « CLUB DES PETITS DÉJEUNERS » POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015**

Monsieur Denis Hudon nous présente l'entente intervenue entre l'école de l'Étincelle et le Club des petits déjeuners. Il nous précise que la gestion des déjeuners (paiement des parents, commande et livraison de la marchandise) relève du Club des petits déjeuners.

01CE1415-035

Il est proposé par madame Karla Villarreal et appuyé par madame Karine Deslandes de poursuivre l'entente intervenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 9. **ACTIVITÉS ÉDUCATIVES À L'ÉCOLE**

Monsieur Denis Hudon nous décrit les activités éducatives des élèves du 3<sup>e</sup> cycle, déboursées par le budget alloué en forme en santé (1 558 \$).

01CE1415-036 Il est proposé par madame Karine Lacroix et appuyé par madame Louise Avery d'approuver les activités proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR**

10.1 Location de gymnase :

Lors d'une location du gymnase, les frais suivants sont habituellement facturés : ouverture et fermeture qui doit être faites par le concierge (ce montant est fixe et obligatoire pour chacune des locations), permis d'alcool (si requis par le locateur), temps de nettoyage du local loué ainsi qu'un tarif horaire de 17 \$ pour la durée de la location.

Madame Karine Deslandes demande la gratuité au niveau du taux horaire habituellement facturé lors d'une location du gymnase par un membre du personnel de l'école.

01CE1415-037 Il est proposé par madame Louise Avery et appuyé par madame Karine Lacroix que le tarif horaire de 17 \$ ne soit pas facturé lors d'une location du gymnase par un membre du personnel. Cette décision est toutefois prise pour l'année scolaire 2014-2015 et devra être reconsidérée en mai 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11. RAPPORT DE NOTRE DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS**

Madame Julie Paquette nous fait part de sa rencontre au comité de parents et résume les points discutés.

**12. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

**13. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance du conseil d'établissement aura lieu le mercredi 4 février 2015 à 19 h 00.

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

01CE1415-038 Il est proposé par madame Isabelle Leclerc et appuyé par madame Marie-Josée Leblanc que la séance soit levée à 21 h 24.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Paul Hinse  
Président

---

Denis Hudon  
Directeur